

La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca



De Magog à Victoriaville
Judes Vallée devient le
nouvel entraîneur des Tigres
Page C1

Disparition de Julie Boisvenu
Ses amis n'ont rien noté
d'anormal le soir du 23
Page A3

SHERBROOKE / VENDREDI 28 JUIN 2002 / 93^e ANNÉE / NO 109

65¢ plus taxes, (Florida 1.75\$)

Steve Rousseau est acquitté en 45 minutes

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Après 45 minutes de délibérations, le jury a acquitté Steve Rousseau des accusations de conduite dangereuse et de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort de cinq personnes, le 10 juin 2001, à Lingwick.

Rousseau était au volant de la voiture qui a plongé dans une ancienne carrière inondée.

La lecture des verdicts s'est faite à 14h30, hier, devant le juge Paul-Marcel Bellavance de la Cour supérieure qui a instruit le procès.

La présidente du jury, composée de cinq femmes et sept hommes, a répondu non coupable à dix reprises à autant de questions posées par la greffière Katherine Gilbert.

L'acte d'accusation principal englobait cinq chefs de conduite dangereuse et cinq de capacité de conduite affaiblie ayant causé la mort de Steeve Gravel, Sébastien Poulin, Carl Benoit, Marie-France Morin et Patricia Strauss, âgés de 15 à 18 ans.

Une vague d'émotion plus qu'une explosion de joie a coiffé le verdict d'acquiescement.

Dès le prononcé des deux premiers verdicts de non culpabilité couvrant pour une des victimes le chef de conduite dangereuse et le chef de capacité de conduite affaiblie, des larmes ont coulé sur les joues de la mère de Steve Rousseau qui l'a accompagné tout au long des procédures.

Une fois ces deux verdicts prononcés, il était aisé de deviner la suite.

À leur sortie de la salle 1 du Palais de justice de Sherbrooke, tant la mère que le fils, la voix toujours empreinte d'émotion, ont dit accueillir cette décision avec un grand soulagement.

«Je suis très content de la décision; c'est un grand soulagement», a commenté succinctement Steve Rousseau.



Steve Rousseau

seau.

Sa mère a ajouté difficilement que c'était un grand moment d'émotion. Elle en a profité pour remercier tous les gens qui les ont appuyés dans l'interminable 12 mois qu'elle, son fils et ses proches venaient de vivre.

L'avocate de la défense, Anik Viau, n'a pas caché sa grande joie d'abord pour son client «qui méritait amplement le verdict qui venait tout juste de tomber».

«Le verdict est venu beaucoup plus rapidement que je ne l'avais imaginé. Je suis très heureuse pour mon client qui le méritait. Je suis très soulagée pour lui et pour sa famille. C'était pour eux un poids énorme à supporter.»

Elle s'est dite d'avis que la décision de la Cour supérieure, remontant au 9 mai dernier, d'exclure les tests sanguins de la preuve, n'aurait rien changé à la décision du jury.

«Le jury en serait arrivé à la même conclusion, j'en suis convaincue.»

La joie de l'avocate Viau était double puisqu'elle en était à sa toute première expérience dans un procès devant juge et jury. Elle pratique la profession depuis une dizaine d'années.

Hier, comme ce fut le cas pour la durée du procès, il y avait plus de journalistes dans la salle que de curieux. Les gens les plus fidèles, venus souvent en petit nombre, étaient des amis ou des proches de Steve Rousseau.

LA COURONNE SONGE À PORTER
LE VERDICT EN APPEL (A4)



La Tribune, archives

Steve Rousseau, qui était au volant de la voiture qui a plongé dans une ancienne carrière inondée, le 10 juin 2001 à Lingwick, est libre. Il a été acquitté hier des accusations de conduite dangereuse et de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort de cinq personnes.

La course de sa vie



Mario
GOUPIL

Le jeune pilote Erick Léveillé, sévèrement brûlé lors d'une embardée à l'Autodrome Drummond, samedi dernier, doit subir ce matin une importante intervention chirurgicale. Les

médecins ont prévenu ses parents du danger qu'il rend l'âme sur la table d'opération. «Si Erick avet eu à mourir de cet accident, ce serait déjà fait», a confié son père, Alain, à Mario Goupil. À LIRE EN A2.

Développement

Une «assez bonne»
année 2001

- À LIRE EN B6



Associated Press

Le président nigérian Olusegun Obasanjo a pris la parole lors de la présentation du plan d'aide à l'Afrique. Derrière lui, le premier ministre Jean Chrétien, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, Vladimir Poutine, George Bush et Gerhard Schroeder.

Un compromis sur l'aide à l'Afrique

Le G8 aidera la Russie à démanteler
la plus grande partie de son arsenal nucléaire

Robert Russo (PC)
KANANASKIS

Les pays les plus fortunés ont achevé leur rencontre annuelle, hier, par des promesses d'aide aux peuples les plus pauvres d'Afrique; mais celles-ci étaient bien à court des attentes élevées exprimées avant la tenue de ce sommet du G8.

Les dirigeants réunis ont également admis la Russie comme membre à part entière du Groupe des Huit. Ils se sont également entendus pour faire en sorte que des armes de grande destruction ne tombent jamais entre les mains de terroristes.

Sur ce dernier point, leur initiative prévoit une aide de 20 milliards \$ US à la Russie, pour qu'elle continue de détruire la plus grande partie de son arsenal nucléaire, chimique et biologique.

Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, a pour sa part dit espérer que le plan d'aide, baptisé Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, sera l'oeuvre durable du sommet.

S'engageant à ce que le Canada investisse 6 milliards \$ en cinq ans, pour aider les Africains à lutter contre la pauvreté, la faim, la maladie et à y favoriser l'éducation, le premier ministre a souligné: «Nous avons promis un sommet différent, pour améliorer nos chances de bons résultats, et nous avons tenu parole.»

Ainsi ce partenariat aidera en privilégiant les pays africains qui font preuve de bonne administration, respectent l'Etat de droit et ont adopté

des pratiques économiques saines.

Mais il n'y a pas eu d'engagement ferme d'attribuer à l'Afrique, comme le voulaient M. Chrétien et la Banque mondiale, la moitié de nouveaux montants de 12 milliards \$ US, annoncés en mars et destinés à l'aide aux pays en développement.

Le libellé du partenariat laisse des portes de sortie aux Etats-Unis et au Japon, les deux pays qui ont été le moins chauds pour son adoption.

«Chacun décidera, en accord avec nos priorités et usages respectifs, de la façon dont nous attribuerons les sommes supplémentaires», indique le texte du communiqué conjoint.

M. Chrétien a annoncé ce compromis sur l'aide à l'Afrique après avoir discuté avec les dirigeants de quatre nations ainsi que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Pour leur part, des observateurs critiques du G8 estiment que ce plan a été adopté à la hâte. «Ce n'est pas un plan d'action, c'est une déclaration d'intentions», a lancé la militante Catherine Little.

Le Kenyan Njoki Njoroge, qui dirige la coalition 50 Years is not Enough, vouée à la réforme du Fonds monétaire international, a affirmé: «Notre déception tient à ce que cela avait été présenté comme quelque chose de nouveau et de merveilleux, mais c'est toujours les mêmes vieilles idées usées.»

La Russie apparaît sortir gagnante de Kananaskis, ayant obtenu le statut de membre à part entière du G8, après y avoir été invitée quelques fois comme le cousin démuné, par charité.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo

ensoleillé Maximum 23 Minimum 11
Lever soleil: 5h00 Coucher: 20h39

Index

Ann. classées..... C6	Loteries..... A7
Arts..... D1	Météo..... D4
Bandes dessinées.. C7	Mots croisés..... C7
Chez nous..... B1	J.-Paul Ricard..... C5
Décès..... D5	Opinions..... A6
Economie..... B3	Sports..... C1
Horoscope..... C7	

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU CANADA À BURY

(30 milles à l'est de Sherbrooke)

LE SAMEDI 29 JUIN

Venez nous rencontrer pour une journée de plaisir!
GRAND DÉFILÉ À MIDI



Oxybec Médical:
la source en Estrie

Ligne complète en :
• Stomie
• Urologie
• Incontinence
• Soins de la peau
• Orthopédie

Conseillers sur place
(819) 566-8711
1 800 361-9911

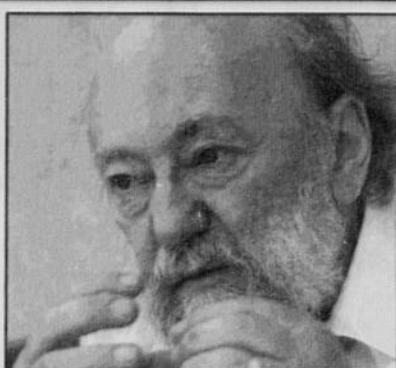


OXYBEC
MÉDICAL

218, rue King Ouest, Sherbrooke
Face à Gilles Boivin et Meulles

À LIRE DEMAIN

**Rock Demers,
conteur dans
l'âme**



Styles
**Tam-tam:
le bonheur est
dans les mains**

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
Raymond Jardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Michel Morin

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR
René Béliveau

ADJOINT
Stéphane Garant

PRODUCTION

DIRECTEUR
André Roberge

ADJOINTS
Steeve Rancourt
Michel Doyon

PUBLICITÉ
(819) 564-5450

Télécopieur 564-5482

DIRECTEUR
François Fouquet

ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

ANNONCES CLASSEES
(819) 564-2222

Télécopieur 564-5482

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Cusseau

ADJOINT
Serge Nadeau

La plus importante course de sa vie



**Mario
GOUPIL**

Il a eu 20 ans hier, mais voilà que dès la toute première journée de sa 21e année d'existence, le pilote Érick Léveillé doit déjà remporter la plus importante course de sa carrière. Même qu'il n'a pas le choix. S'il gagne, il vivra. S'il perd, il mourra.

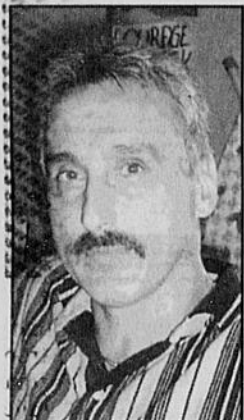
Érick Léveillé est ce jeune et talentueux pilote de course qui a été impliqué dans un grave accident samedi soir dernier à l'Autodrome Drummond. Après une embardée, son bolide a pris feu et Érick a été atrocement brûlé. Les médecins estiment ses chances de survie à seulement 20 %.

Ce matin, Érick doit subir une intervention chirurgicale d'une durée de trois heures au Centre des grands brûlés de l'Hôpital Enfant-Jésus de Québec. Les médecins ont prévenu ses parents qu'il se peut qu'Érick rende l'âme sur la table d'opération. Sauf que le risque qu'il meurt sera plus élevé encore si on ne tente pas l'opération.

Les brûlures qu'a subies Érick Léveillé sont d'une telle férocité sur 80 % de son corps, que les médecins ont dû le plonger dans un coma volontaire pour lui sauver la vie. Il n'a donc pas repris conscience depuis l'accident.

«Nous sommes prêts à toute éventualité», me confiait son père, Alain, que je suis allé rencontrer à la résidence familiale de la rue Principale Nord, à Windsor, hier après-midi.

«Je me dis que si Érick avait eu à mourir de cet accident, ce serait déjà fait, ajoute-t-il. Je pense qu'Érick veut vivre. C'est un têtard et je lui en ai fait souvent reproche quand il était plus jeune. Mais dernièrement, avant une course, je lui ai dit que sa tête dure était la plus belle qualité que pouvait avoir un pilote. Personne ne pouvait pousser Érick de sa ligne de course en piste...»



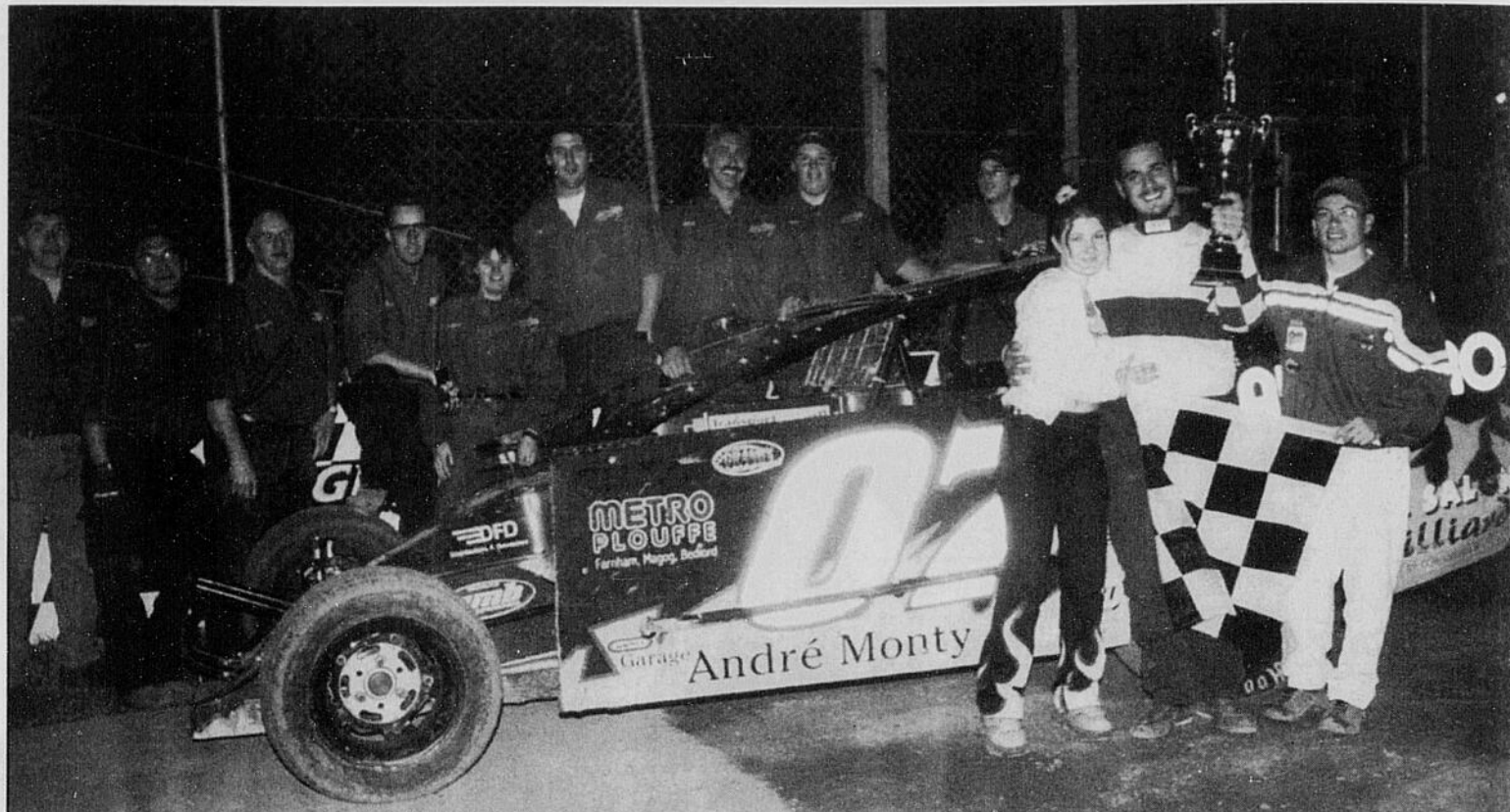
Alain Léveillé

Alain Léveillé a été lui-même pilote de course pendant de nombreuses années. Depuis l'âge de deux ans que fiston Érick l'accompagne aux courses, que ce soit à l'Autodrome Drummond ou ailleurs. Mais depuis qu'Érick a atteint l'âge de devenir pilote lui-même, Alain s'occupe surtout de la carrière de son fils et de la mécanique de la voiture. Il est secondé par une batterie de mécanos.

Courir, c'était toute la vie d'Érick Léveillé. «Il ne parlait que de cela. C'était sa plus grande passion», ajoute Jessie Savoie, l'amie de coeur d'Érick, qui assiste à l'entretien.

«Érick n'a jamais fait d'autre sport. Pas de baseball, pas de hockey, pas de soccer. Son sport, c'était la course automobile», renchérit son père.

Comme Alain Léveillé, Jessie a tout vu samedi dernier. L'accident s'est produit juste sous ses yeux. Elle s'est évanouie en voyant son amoureux brûler vif dans son bolide, sans que personne ne puisse intervenir, les équipes de secouristes connaissant toutes sortes de ratés. La jeune femme de 19 ans a dû être conduite elle aussi à l'hôpital en



Érick Léveillé, alors qu'il recevait le trophée pour sa deuxième victoire de la jeune saison, il y a deux semaines à l'Autodrome Drummond. Jessie Savoie, sa copine, et son équipe de neuf mécanos, dont son père Alain (7e à partir de la gauche), entourent le vainqueur alors qu'il recevait le drapeau à damier des mains du signaleur de la course finale.

ambulancé. Le père d'Érick a accouru vers les lieux de l'accident en apercevant les flammes.

«J'étais dans le pit quand j'ai vu les flammes. Lorsque je suis arrivé, tout le monde autour me disait de ne pas m'inquiéter, qu'Érick était sorti de sa voiture. Moi je le cherchais des yeux et je ne le voyais pas. Érick mesure 6'1" et je l'aurais vu tout de suite s'il avait été sorti. À ce moment-là, le goût d'avancer vers le brasier m'a pris», raconte-t-il, en revivant avec émotion ces instants d'horreur.

Quand il a réalisé que le feu avait atteint son plein régime et qu'il ne pouvait rien faire, le père d'Érick s'est immobilisé. «J'ai gelé là», explique-t-il.

Le père de famille de 44 ans s'est alors rappelé qu'avant le début de la nouvelle saison de courses sur terre battue, le mois dernier, son frère Michel, qui est aussi le parrain d'Érick, lui avait offert à l'avance son cadeau d'anniversaire: le meilleure combinaison à l'épreuve du feu disponible dans le monde de la course automobile. Une pièce d'équipement d'une valeur de 1200 \$.

«J'ai dit à Érick de s'accrocher, souhaitant que ça brûle autour de lui seulement. J'ai ensuite laissé les ambulanciers faire leur travail.

Je l'ai suivi à l'hôpital et rendu là, la dernière chose que je lui ai dite, c'était de viser le drapeau à damier encore une fois, parce qu'il entreprenait la course la plus importante de toute sa vie», rappelle son père.

Pour une rare fois, Michèle, la mère d'Érick, n'accompagnait pas son époux à l'Autodrome Drummond samedi dernier. Vicky, sa soeur de 17 ans, n'était pas sur place non plus. Elles n'ont donc pas été témoins du drame. «Dieu merci», dit le paternel.

Douze jours après le drame, Alain Léveillé ne comprend toujours pas ce qui a pu se produire. Il a hâte de pouvoir récupérer les pièces de la voiture 07 de son fils pour mieux comprendre ce qui s'est passé. Le 07 n'a pas fait honneur à sa réputation de chance cette fois-ci. Le 07 a triché... «Ces voitures-là son bâties expressément contre le feu, rappelle le paternel. Tout a été pensé et prévu en fonction de cela. En 40 ans, personne n'avait jamais vu cela dans le monde de la série Dirt, sur terre battue.»

«J'ai moi-même été pendant plusieurs années inspecteur technique et rien sur cette voiture, qui est bâtie aux États-Unis et qui coûte 20 000 \$ avant même de lui installer un moteur, n'est supposé brûler. On retrouve même des boules qui viennent boucher les orifices du réservoir d'essence si le véhicule se renverse.» Il y a toujours un peu d'huile qui peut se consumer, après un accident, mais au bout de quelques secondes, le feu s'éteint de lui-même. Cette fois-ci, il s'est prolongé de façon atroce sans que personne ne puisse venir en aide au pilote.

«Mon fils n'a pas été chanceux. Il y a des choses (dans l'opération de sauvetage) qui n'ont peut-être pas marché, mais je ne veux pas embarquer là-dedans. Tout le monde a fait son possible», se limite à dire Alain Léveillé quand je lui demande de commenter le travail des secouristes.

Après avoir veillé leur fils à l'hôpital de Québec, les Léveillé l'ont laissé aux mains de la médecine pour rentrer à la maison au cours des derniers jours, histoire de refaire leurs forces. Ils retournent bien sûr à Québec ce matin.

Érick Léveillé avait déjà deux victoires à son crédit depuis le début de la saison. Deux grandes et belles victoires.

Aujourd'hui, Érick tentera de compléter son «truc du chapeau».

mgoupil@latribune.qc.ca

SOLDÉS ACTUELS

02 POUR TOUS LES JOURS D'ÉTÉ, DES CHEMISES À BONS PRIX !
Une collection impressionnante pour la Contemporaine, des chemises exclusives qui conviennent à toutes vos activités, maintenant à prix de solde. Faites votre choix !

<p>CONTEMPORAINE</p>			
<p>39.95 MADRAS C'est la chemise manches longues, pur lin renouvelé par les beaux carreaux en tons d'orange ou de bleu et vert. Une exclusivité Simons. P.m.g. rég. 65.00</p>	<p>39.95 MICRO VICHY STRETCH Un style urbain, moderne, en coton-lycra, manches à revers cousus. Une exclusivité Simons. Carreaux en noir et blanc ou marine et blanc. 4 à 12. rég. 50.00</p>	<p>39.95 SAFARI Une indispensable avec ses manches courtes roulées sur sangles, ses poches plaquées à soufflet et rabat. Lin naturel, cacao, vert, noir. P.m.g. Une exclusivité Simons. rég. 50.00</p>	<p>29.95 SANS MANCHES Le style plein soleil confort, la légèreté du lin pour la sans manches à poches plaquées à soufflet et rabat. Sable, noir, cacao, paille. P.m.g. Une exclusivité Simons. rég. 40.00</p>

simons

QUÉBEC PLACÉ STE-FDY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE • PROMENADES ST-BRUND • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

La mystérieuse disparition de Julie Boisvenu

Rien malgré la série de vérifications

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

La collaboration du public est plus que jamais essentielle pour retrouver Julie Boisvenu, âgée de 27 ans, disparue depuis le 23 juin à 4h au centre-ville de Sherbrooke.

Le Service de police de Sherbrooke a ratissé tous les lieux physiques de la

rue Montréal à la rue Aberdeen et de la rivière Saint-François jusqu'à la rue Wellington. Les pompiers ont scruté le fond de la rivière et l'hélicoptère de la Sûreté du Québec a examiné la rivière et les berges de la Saint-François jusqu'à Windsor. Tous les parents et amis, de même que toutes les connaissances de Julie Boisvenu ont été interrogés par le SPS et tous les employés des bars et restaurants de la rue Wellington ont été rencontrés.

«Depuis deux jours, nous vérifions

les informations des citoyens qui nous parviennent. Les vérifications auprès de suspects potentiels vont aussi loin que tous ceux qui ont été impliqués dans des affaires d'agressions sexuelles, de voie de fait ou qui sont en liberté surveillée. Tout a été vérifié. Ceux qui pensent à Guy Labonté, il a été intercepté dimanche matin à Québec vers 5h pour conduite en état d'ébriété et demeure incarcéré», indique le porte-parole du SPS, Michel Martin.

Des expertises sont également faites

au niveau du véhicule de Julie Boisvenu.

«Les expertises se poursuivent en ce sens. Par contre, il n'y a aucune trace de violence ou de bagarre à l'intérieur. Nous n'établissons plus de similitude avec l'affaire Isabelle Bolduc, si ce n'est une disparition d'une jeune femme dans la vingtaine», indique M. Martin.

Le SPS reçoit une excellente collaboration des parents de Julie et demeure en contact quotidien avec eux.

La dernière fois qu'elle a été vue, Julie Boisvenu portait une jupe en jeans mi-cuisse avec lacets de suède de chaque côté, un gilet beige avec de petites manches et un décolleté en «v», de même que des sandales avec talons trois pouces de couleur tan et une bourse assortie. La jeune femme de 27 ans mesure 1,62 mètre (cinq pieds, quatre pouces), pèse environ 120 livres, a les cheveux bruns frisés et les yeux pers.

«Je n'ai pas senti que quelque chose n'allait pas»

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Sortie entre amis ou tout le moins entre connaissances, un verre ou deux, mais pas trop, mais surtout soirée tranquille où rien d'anormal ne planait dans l'air.

Voilà les circonstances dans lesquelles s'est déroulée la soirée de Julie Boisvenu et ses amis, le 23 juin dernier au bar le Living Room sur la rue Meadow. La jeune femme de 27 ans, disparue depuis le 23 juin à 4h du matin, fêtait la promotion qu'elle avait obtenue comme gérante à la boutique Aldo du Carrefour de l'Estrie.

Son amie, Marie-Ève Fortin, soutient que tous les gens qui étaient en compagnie de Julie lors de cette soirée étaient connus de l'une ou l'autre des personnes en leur compagnie.

«Nous ne voulions pas rentrer trop tard et 'virer' une grosse soirée. Lorsque nous sortions à Sherbrooke, nous allions au Living, alors nous connaissions l'endroit», mentionne Marie-Ève.

Selon elle, Julie n'était pas plus ou pas moins souriante que d'habitude. Elles n'ont pas non plus fait de nouvelles rencontres lors de cette nuit du 23 juin.

«Il n'y a rien de spécial qui laissait présager sa disparition. Elle a bu deux ou trois verres dans toute la soirée et avait toutes ses facultés. Je n'ai rien vu ou senti que quelque chose n'allait pas lorsque je l'ai quittée vers 3h. Je lui ai simplement dit 'Salut Ju' et je suis partie me coucher», indique Marie-Ève Fortin.

Son amie indique que Julie Boisvenu a dansé «avec un gars qu'elle connaissait», lors des «slows» de fin de soirée.

Le gérant du Living Room Martin Jeanson mentionne que deux de ses employés ont vu Julie Boisvenu et un gars se diriger à pied vers Wellington Sud autour de 3h.

«Ils semblaient bien se porter et le gars qui était avec Julie avait l'air bien correct. Elle semblait très à l'aise avec lui et il n'y avait rien de louche», indique M. Jeanson.

Le Service de police de Sherbrooke confirme que Julie se trouvait avec un homme la dernière fois qu'elle a été vue vers 3h45 en face du Ramada.

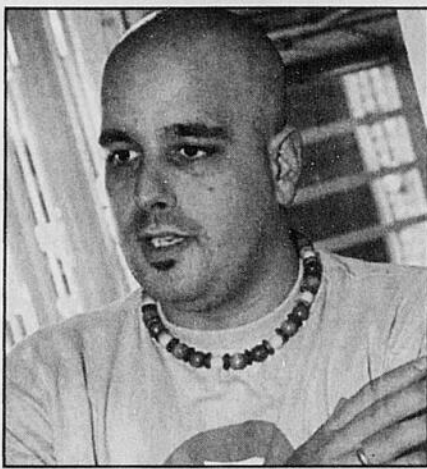
«Ce n'est pas une piste potentielle. Nous avons interrogé cet homme et il a été le dernier à la voir en face du Ramada, sans plus», indique le porte-parole du SPS Michel Martin.

Au bar le Living Room, Julie Boisvenu était bien connue des employés.

«Elle se portait très bien lors de cet-



Marie-Ève Fortin,
une amie de Julie Boisvenu



Martin Jeanson,
gérant du Living Room

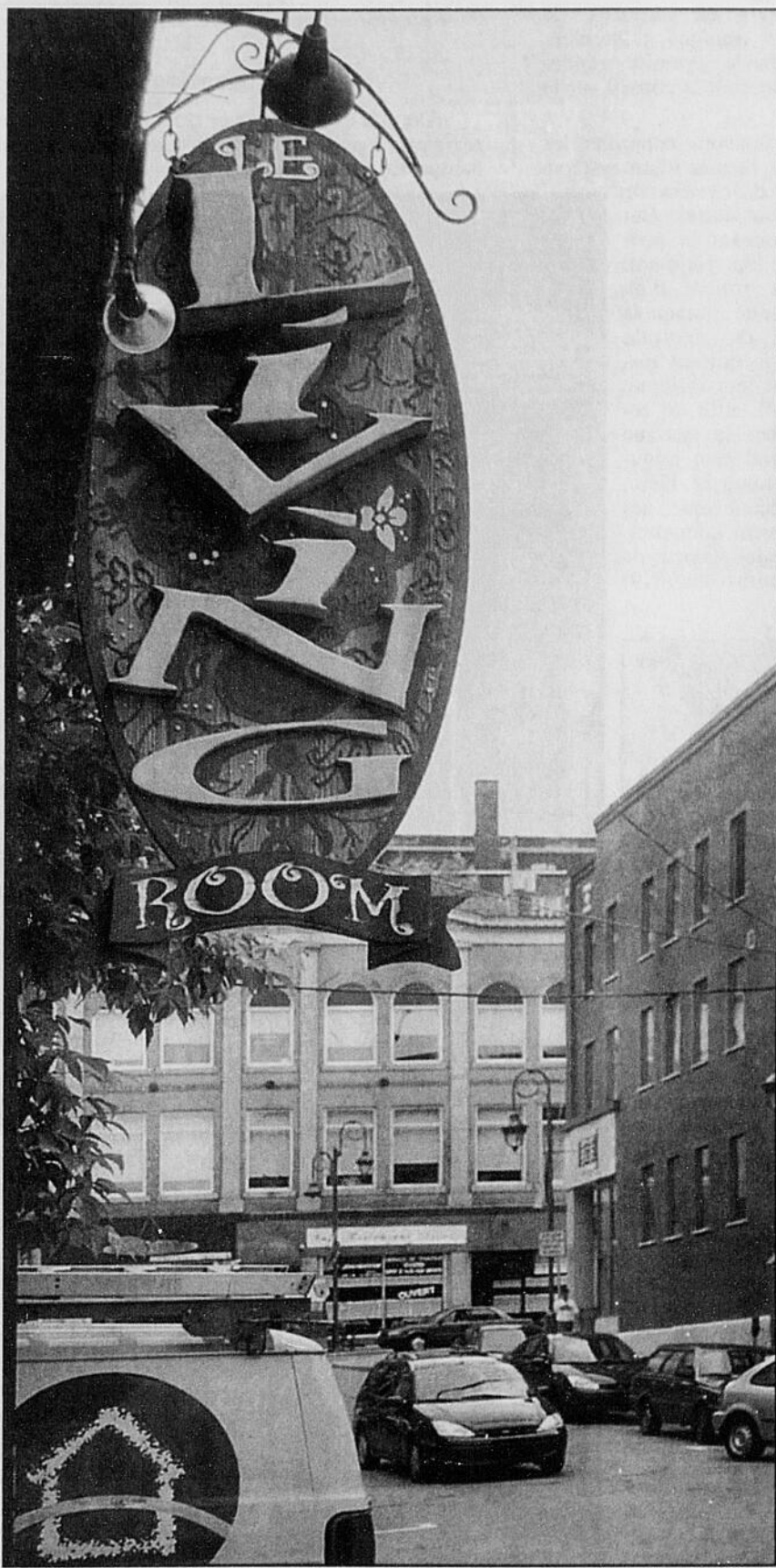
te soirée. Le portier l'avait taquinée à son arrivée, car elle s'était stationnée tout croche sur la rue Meadow devant le bar. Lorsque j'ai fermé à 3h40, son véhicule n'était plus là», indique Martin Jeanson du Living Room.

On connaît la suite, la jeune femme a été vue pour la dernière fois le 23 juin en face de l'hôtel Ramada sur Wellington Sud vers 3h45. Quelques minutes plus tard, soit vers 4h10, son véhicule, un Sportage de Kia 4x4 immatriculé 331 BKK, a renversé une borne-fontaine au coin des rues Wellington Nord et Meadow. Ce même véhicule a été retrouvé vers 22h, soit 14 heures plus tard, à côté de la vieille gare de la rue Dépôt.

Toute information, si minime soit-elle, peut être communiquée au SPS au 821-5555 ou au détective Bilodeau au 821-5544.

cyberpresse.ca

Le dossier sur la disparition de Julie Boisvenu
www.cyberpresse.ca/tribune



Julie Boisvenu a passé une bonne partie de sa soirée du 23 juin, avant sa disparition, au bar le Living Room, rue Meadow. Les témoins n'ont rien remarqué de préoccupant dans son attitude. Une amie précise que Julie n'a bu que deux ou trois verres de toute la soirée et qu'elle avait toute ses facultés lorsqu'elle l'a quittée.

Imacom, Martin Blache

L'affaire ébranle Marcel Bolduc

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

La disparition mystérieuse de Julie Boisvenu la fin de semaine dernière au centre-ville de Sherbrooke n'est pas sans ébranler Marcel Bolduc, le père d'Isabelle Bolduc qui a sauvagement été enlevée, séquestrée, agressée sexuellement, puis assassinée le 30 juin 1996.

«J'ai suivi ce qui se passe dans les journaux ces derniers jours et c'est certain que cette histoire me dérange et m'affecte. Les circonstances sont semblables, alors ça devient inquiétant», soutient Marcel Bolduc.

Selon lui, une attention particulière doit être portée aux personnes en liberté conditionnelle qui seraient susceptibles de commettre de tels gestes.

«J'espère que les enquêteurs ont fait le tour de leur album de photos. Ce que nous avons vécu, c'est le genre de chose que tu ne veux plus qui arrive», indique Marcel Bolduc.



Marcel Bolduc

Résidant maintenant à Drummondville, Marcel Bolduc croit qu'il y a trop d'éléments pour croire qu'il pourrait s'agir d'une fugue dans le cas de Julie Boisvenu.

«De la façon dont ça s'est passé, il y a certainement quelqu'un qui est intervenu. Mais il faut maintenant que les enquêteurs trouvent qui, quoi et comment ces événements se sont produits. Plus le temps s'écoule, plus ça devient inquiétant. Il faut déployer toutes les énergies, car le temps qui s'écoule devient un élément qui joue pour beaucoup», soutient Marcel Bolduc.

Rappelons que le corps d'Isabelle Bolduc avait été retrouvé dans un boisé du chemin Goddard à Fleurimont quelques jours après qu'elle ait été portée disparue à sa sortie d'un bar de la 12e avenue vers 3h du matin.

Marcel Blanchette et Jean-Paul Bainbridge ont été condamnés à 25 ans de prison ferme pour ces événements. Ils avaient été reconnus coupables de meurtre, séquestration et agression sexuelle, alors qu'un troisième homme impliqué dans cette affaire, Guy Labonté, a été libéré en mai dernier après avoir purgé cinq ans de sa peine pour séquestration seulement.

Mont-Bellevue et Jacques-Cartier bientôt officiels

Les tergiversations se poursuivent pour le choix des noms des arrondissements 2 et 5

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Deux autres arrondissements auront sous peu une désignation officielle: l'arrondissement 4 deviendra l'arrondissement du Mont-Bellevue et l'arrondissement 6, de Jacques-Cartier. Le comité de toponymie n'a toutefois pas retenu les propositions avancées pour les arrondissements 2 et 5 et suggère de poursuivre la consultation auprès des citoyens.

Le conseil municipal sera saisi mardi soir prochain des recommandations ayant transité par les instances locales ainsi qu'au sein de l'appareil administratif de la Ville pour choisir le nom des arrondissements qui n'ont toujours

qu'une désignation nominale. Le souhait des conseils d'arrondissement est exaucé dans deux cas, mais il n'y a pas de consensus partout.

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU), de qui relève les dossiers de la toponymie, n'a pas endossé la proposition du conseil de l'arrondissement 2, dont les représentants avaient retenu l'appellation des Monts-Fleuris, pour les anciens territoires de l'Est de Sherbrooke et de Fleurimont.

«C'est un nom qui ne nous semble pas très approprié», a commenté avec diplomatie le président du CCU, Serge Paquin.

Le comité dirigé par M. Paquin invite le conseil de l'arrondissement 2 à soumettre trois choix à ses citoyens: Monts-Fleuris, Fleurimont ou Saint-François.

«Le choix de Monts-Fleuris nous apparaissait légitime et reposait sur des considérations historiques. Il y a deux monts qui dominent le territoire à l'Est de la rivière Saint-François et les terrains qui s'y trouvent ont longtemps servi à la culture des fleurs. Mais je n'ai pas de problème à ce que nous consultations d'abord la population avant de faire un choix, tel que le suggère le comité d'urbanisme», répond pour sa part le président de cet arrondissement, Francis Gagnon.

Pour ce qui est du secteur Rock Forest/Saint-Elie/Deauville, c'est à l'intérieur même du conseil d'arrondissement que les opinions se confrontent. Trois noms ont circulé, ceux d'Orford, Alfred-DesRochers et Vallons du lac.

«Je suis plutôt réticent, face aux trois noms qui sont sur la table. Ils ne

semblent pas très représentatifs de notre territoire. Maintenant que le résultat de discussions plus privées est exposé au grand public, j'ai hâte de connaître le point de vue de nos citoyens», dit le président de l'arrondissement 5, Serge Forest.

Choix unanimes

Dans l'arrondissement 4, c'est à l'unanimité que les élus locaux ont endossé l'appellation de Mont-Bellevue pour les quartiers Centre et Ouest de Sherbrooke ainsi que pour l'ancien territoire d'Ascot.

L'axe routier principal et le parc se trouvant au coeur du Nord de Sherbrooke ont par ailleurs inspiré le choix des élus de l'arrondissement 6, qui portera le nom de Jacques-Cartier.

Le conseil de cet arrondissement est

même déjà parvenu à s'entendre sur les noms que devraient porter les districts électoraux.

«Les districts du Carrefour et de Montcalm continueraient d'exister. Nous proposons le nom de Beckett pour l'ancien district de Saint-Alphonse et du Domaine Howard pour celui du Vieux-Nord», rapporte la présidente de l'arrondissement, Dany Lachance.

Comme c'est congé lundi, la réunion du conseil municipal est décalée d'une journée au début de la semaine prochaine. À noter que, contrairement à l'ancienne Ville de Sherbrooke, la nouvelle Ville ne devancera pas l'heure des séances publiques pour la période estivale. Le conseil municipal siégera durant toute l'année à 19 heures.

Les séances de l'ancienne Ville de Sherbrooke avaient lieu à 16h30 durant les mois de juillet et août.

GRATUIT

1er JUILLET 2002 • FÊTE DU CANADA
PARC JACQUES-CARTIER
SPECTACLES DE MARIO PELCHAT ET CATHERINE DURAND
À COMPTER DE 19 H 30
www.celafete.ca

GRATUIT

Un service d'alarme plus personnalisé

Evelyne Leblanc
eleblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Sans le savoir, plusieurs détenteurs de système d'alarme résidentiel ou commercial sont reliés à des centrales d'alarme situées à Montréal ou à Toronto et non dans leur propre ville. Pour sa part, la nouvelle centrale d'alarme Fédéral Sécurité prône la proximité avec ses clients et pour ce faire, elle s'est implantée rue Belvédère, à Sherbrooke.

«Il s'agit d'un service unique au Québec et même au Canada. Plutôt que ce soit une centrale à Montréal ou Toronto qui répond lors du déclenchement d'une alarme, nous sommes directement à Sherbrooke. Nous souhaitons diminuer les intermédiaires, offrir un service privé, personnalisé et rapide», souligne Martin Héту, président de Fédéral Sécurité, détenant une expérience de 13 ans en tant qu'agent de sécurité.

Si l'alarme se déclenche, la centrale vérifie d'abord si le propriétaire est sur les lieux. Dans le cas où il n'y serait pas, l'entreprise avise ses propres patrouilleurs plutôt que de prévenir les policiers.

«Chaque année, les policiers de Sherbrooke reçoivent quelque 6000 appels de système d'alarme déclenché, mais dans 99 % des cas, ces alarmes ne sont pas fondées. On en parle couramment, il manque d'effectifs policiers à Sherbrooke. Alors, plutôt que de les surcharger avec des appels inutiles, nous effectuons nous-mêmes la vérification de base grâce à une de nos patrouilles en place pour l'instant. Si l'alarme s'avère fondée, nous en avisons aussitôt la police», explique M. Héту.

D'ailleurs, la direction de Fédéral Sécurité exige de ses pa-

trouilleurs qu'ils suivent diverses formations d'intervention, telles que la défense contre armes blanches, les points pression de contrôle tactique, les techniques de menottage et de maîtrise d'individu, de patrouille et d'observation, de bâton extensible de base et avancé. En outre, les agents reçoivent quelque 150 heures de formation comme premiers répondants alors que la Régie régionale ne demande que 45 heures.

«Après un mois et demi, nous comptons deux véhicules de patrouille, 13 employés et une trentaine de clients, mais nous souhaitons accroître ces nombres à une dizaine de véhicules, 50 employés et près de 6000 clients d'ici les trois prochaines années. Dès cette année, nous espérons avoir près de 2000 abonnés», souligne Jean-François Gaudreau, vice-président de Fédéral Sécurité.

En plus de gérer les alarmes, l'entreprise propose aussi des services de sécurité lorsque les gens partent en vacances, de boutons de panique, d'intervention médicale premier répondant, de soutien et conseil sur la sécurité.

«Nous pouvons conseiller les gens pour la pose d'un système d'alarme, de caméra de sécurité ou autres éléments touchant la protection de leur bâtiment. Les gens croient bien souvent que lorsqu'ils changent de centrale d'alarme, ils doivent aussi changer leur système. Pourtant il suffit de reprogrammer le système et ça prend cinq minutes», fait valoir M. Héту, en rappelant que les gens peuvent communiquer avec les services de son entreprise au (819) 820-8000.



La Tribune, Evelyne Leblanc

Après 13 ans dans le domaine de la sécurité au Cirque du soleil et des événements spéciaux, Martin Héту et Jean-François Gaudreau ont décidé de lancer leur propre entreprise en mettant sur pied la toute première centrale d'alarme à Sherbrooke.

Deux chaires de recherche s'ajoutent

Evelyne Leblanc
SHERBROOKE

L'Université de Sherbrooke comptera dorénavant deux nouvelles chaires de recherche dans son département de génie civil et ce, grâce à l'expertise de deux de ses professeurs, Patrick Paultre et Kenneth Neale.

Ainsi, les Chaires de recherche du Canada ont accordé à chacun des professeurs des subventions de 200 000 \$ par année et ce, renouvelable durant sept ans. Cette nomination confirme les deux chercheurs comme des chefs de file internationaux dans leur domaine d'expertise respectif.

Nature des recherches

Patrick Paultre est titulaire de la Chaire du Canada en génie parasismique et concentrera ses travaux à la recherche de nouvelles techniques de contrôle de vibrations des structures de génie civil, à la modernisation des structures en nouveaux matériaux, à la mesure, la prédiction et l'évolution de l'endommagement des structures ainsi qu'à la réhabilitation des ouvrages de génie civil.

Cette chaire tentera donc de trouver des méthodes efficaces et économiques dans le but d'améliorer la résistance des ouvrages en cas de séisme. La majorité des infrastructures de génie civil canadienne, comme les ponts et barrages, ont été construits alors que les connaissances de protection contre les séismes étaient limitées.

M. Paultre dirige le Centre de recherche en génie parasismique et s'est déjà penché, à travers ses travaux, sur la tour du Stade olympique de Montréal, le pont de la Confédération, et le barrage d'Emosson en Suisse. Fellow de la Société canadienne de génie civil, il a reçu le prix Moisseff en 1996 et la médaille Gzowski en 1992.

Pour sa part, Kenneth Neale disposera de la Chaire du Canada en matériaux d'avant-garde en génie civil et le formage des métaux. À la fois fondamentaux et expérimentaux, ses travaux viseront à modéliser numériquement d'une part les propriétés et les comportements des matériaux, puis de vérifier la conformité de ces modèles avec le comportement réel des matériaux par des expériences. Ces recherches permettront de créer de nouveaux matériaux plus performants et plus économiques ainsi que d'établir une base théorique dans ces deux domaines.

M. Neale est vice-président d'Innovations en structures avec systèmes de détection intégrés (ISIS Canada) et directeur de la réhabilitation des structures au sein de cet organisme.

Des égouts débordent en bas de la King Est

Laura Martin
lmartin@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le bruit du reflux dans les tuyaux. Puis, la toilette et la lavabo qui crachent des jets de boue aux émanations pestilentielles. De la terre malodorante plein les planchers. C'est dans ce piteux décor que Micheline Saint-Pierre a mis les pieds, mercredi, quand elle est descendue au sous-sol de son commerce de la rue King Est après que des pluies diluviennes se sont abattues sur la ville.

«Il y avait de la boue à la grandeur du plancher. Ça sortait de partout!» relate celle qui gère un salon de coiffure au coin de la rue Murray. Quand La Tribune a visité ses locaux, tout avait été nettoyé. Restaient quand même des traces de vase ça et là ainsi qu'une légère odeur de terre. Sur le bas des murs, le papier peint était décollé, signe que les égouts n'en étaient pas à leurs premiers dégâts...

«Ça arrive au moins une fois chaque été, quand il y a de fortes averses. Pourtant, on a une bonne pompe. On a aussi fait installer un clapet, mais il n'y a rien à faire», explique Micheline Saint-Pierre, une habituée. «Ce n'est pas agréable, ça ne sent pas bon. Mais qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse?»

Un des commerces voisins du Salon Murray, l'Institut de beauté Matis, a lui aussi longtemps été aux prises avec des problèmes d'égouts, jusqu'à ce que la propriétaire, France Côté, fasse creuser une trappe dans le plancher.

Phénomène fréquent

«Un été, ça a dû arriver trois fois. En plus, je venais de tout rénover. Depuis, ça n'arrive pratiquement plus, mais il y a quand même un risque. Mercredi, on a entendu des bruits dans les



Imacom, Claude Poulin

Micheline Saint-Pierre a eu une bien mauvaise surprise, mercredi, dans le sous-sol de son commerce de la rue King Est.

tuyaux, mais ça s'est arrêté là. Par chance!» raconte l'esthéticienne qui a déjà fait des démarches auprès de la Ville pour que le problème soit résolu. Mais sans résultats. «On m'a seulement dit que c'était à cause que j'étais située en bas de la côte!»

«Les orages de mercredi ont été très forts. Nos réseaux d'égouts sont faits pour encaisser une même intensité de pluie, mais sur une période beaucoup plus longue. Là, c'était trop fort sur un trop court laps de temps», estime Michel Cyr, chef de la Division de l'environnement et de l'eau potable pour la Ville.

Le phénomène en est donc un récurrent, lors des journées de déluge: «Chaque fois, on reçoit des téléphones de gens qui ont été inondés. Mercredi, on a eu deux appels de citoyens. Ce sont des choses qui peuvent arriver, et n'importe où sur le territoire.»

Quand un dégât est signalé, la Ville se présente à la résidence sinistrée pour constater l'état des lieux et de la plomberie. Ensuite, les services juridiques se chargent de juger de la responsabilité des deux parties.

laissez tout tomber

parce que presque tout* est en solde

du vendredi 28 au dimanche 30 juin

pour elle
50 % de rabais

les bijoux Principles® et Charter Collection® en or

les sacs à main Frankie & Johnnie, ToGo® et Mantles™ à prix ordinaire

les ensembles de bijoux mode en boîte-cadeau signés Liz Claiborne, Monet, Jones New York et Anne Klein II

les bracelets tennis diamantés

les écharpes pour elle

40 % de rabais

les soutiens-gorge et slips WonderBra et Warner's en boîte

les chaussures Naturalizer® pour elle

les collants fins Mantles™

pour lui
50 % de rabais

les caleçons boxer Stretch et Rib de Joe Boxer pour lui

40 % de rabais

les chemises de ville et cravates Jones New York pour lui

25 % de rabais

les sous-vêtements masculins Stanfield's et Prodigé

les chaussettes masculines McGregor, Weekender, Dockers®, Levi's®, Superstar, Nike, Wilson et CCM

30 % de rabais

les vêtements féminins printemps-été Mantles™, ToGo™, Villager, Tan Jay, Evan Picone, Emma James, Alia, Alia Sport, Hagggar pour elle®, Alfred Dunner et Nygård Collection

les jeans et vêtements griffés pour elle
Exceptions : Parasuco, XONO et articles « Atout griffé ».

les maillots et cache-maillot pour elle

les tenues de nuit, peignoirs, soutiens-gorge mode, slips et dessous de jour pour elle
Exceptions : slips Joe Boxer et les offres « 3 pour... ».

les collants fins Mantles™, Hanes, Silks, Secret, Dim et WonderBra

les bijoux en jade de C.B. et ceux sertis de pierres semi-précieuses

20 % de rabais

les chaussures LifeStride®, Naturalizer®, Aerosoles®, Nine West®, Enzo Angiolini, Franco Sarto et Steve Madden pour elle

30 % de rabais

les chemises de ville et cravates pour lui

les vêtements Tommy Hilfinger et Polo Ralph Lauren à prix ordinaire pour lui

les pantalons et shorts tout-aller Dockers®, Hagggar® et ToGo™ pour lui

les vêtements Point Zero, Global Mind®, Levi's®, CK Jeans®, Tommy Jeans et Polo Jeans® Pour jeune homme.

les chaussures Bostonian® pour lui

les chaussures et sandales Mantles™, ToGo™, Nunn Bush®, Brooks®, Hush Puppies®, Florsheim®,

aubaines lève-tôt Samedi 29 juin, de 8 h à 10 h seulement!

<p>75 % de rabais</p> <p>jeu de 3 bols Arcoroc en verre Ord. 19,99 \$. Solde 4,99 \$</p>	<p>50 % de rabais</p> <p>minijupes en jean, corsaires ou jeans Global Mind® pour elle Ord. 29,99 \$. Solde 14,99 \$</p>	<p>40 % de rabais</p> <p>toutes les chemises tout-aller Arrow pour lui</p>	<p>30 % de rabais</p> <p>toute la literie de luxe Royal Velvet, Crossill, Laura Ashley, Nygård et Reveille.</p>	<p>50 % de rabais additionnel</p> <p>toutes les chemises de ville et cravates à prix déjà réduit pour lui</p> <p>bijoux et montres à prix déjà réduit <small>Sur nos derniers prix étiquetés.</small></p>	<p>50 % de rabais additionnel</p> <p>toutes les chaussures à prix de liquidation pour homme, femme et enfant <small>Sur nos derniers prix étiquetés.</small></p>
---	--	---	--	--	---

Les rabais indiqués sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Ne peuvent être jumelés à d'autres offres. Exceptions : articles « Aubaine la Baie », Outline, Market Square, « Achat spécial » et « Nouvellement réduit ». Tant qu'il y en aura.

Primes HBC TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUS LES JOURS EN RÉCOMPENSES.

Des travaux de 2,7 millions \$ pour améliorer la route 220

François Gougeon
SHERBROOKE

Malgré les inconvénients que cela va entraîner sur le coup, le secteur de Saint-Élie s'apprête à bénéficier d'une importante rénovation routière avec l'élargissement de la route 220.

Normalement, selon l'ingénieur-coordonnateur aux infrastructures municipales de Sherbrooke, Claude Cinq-Mars, ce chantier majeur d'environ 2,7 millions \$ devrait débuter vers la mi-juillet, pour se terminer trois mois plus tard, en octobre.

Sur une distance d'environ 1,2 kilomètre, du viaduc de l'autoroute 10-55 au boulevard Circé, vers l'ouest, la route 220 va être élargie à trois voies. Au centre, on retrouvera une bande de virage à gauche, un peu comme en face de Serre et Pépinière Saint-Élie, plus à l'est sur la 220.

Outre la reconfiguration des intersections des chemins Godin et Dion avec cette route, pour les rendre plus sécuritaires, on va y installer des trottoirs des deux côtés de la 220, un éclairage adéquat et surtout, des feux de circulation

à l'angle des rues Croteau et Des Diamants.

Enfin, toujours pour renforcer la sécurité, la limite de vitesse à la fin des travaux sera ramenée de 70 à 50 kilomètres/heure sur cette portion de la 220.

L'ingénieur municipal responsable du dossier a reconnu que le passage obligé avant la fin de ces travaux ne sera pas de tout repos pour les usagers.

«On compte environ 14 000 véhicules par jour à cet endroit, avec un gros va-et-vient dans ce secteur. C'est sûr que ce ne sera pas facile mais l'entrepreneur (le contrat a été accordé à la firme DJL) a l'obligation de maintenir la circulation dans les deux sens. On s'attend à ce que ce soit pire à la reprise scolaire, en septembre, avec de bons bouchons de circulation. D'autant plus que les alternatives de détour ne sont pas évidentes», a dit M. Cinq-Mars.

Enfin, l'ingénieur a assuré que pour ce qui est des infrastructures souterraines, comme aqueduc et égouts, l'analyse a montré que tout est correct dans l'ensemble. On ne prévoit que la pose d'une conduite pluviale, du côté sud de la route, sur une faible distance.



La route 220, à Saint-Élie d'Orford, sera plus sécuritaire, à compter du mois d'octobre.

Un appel pourrait prolonger le cauchemar de Steve Rousseau

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Le procureur Pierre Proulx envisage fortement la possibilité d'en appeler du verdict d'acquiescement rendu hier au procès de Steve Rousseau et estime que les étapes administratives à franchir auront été complétées dans une semaine tout au plus.

Il a mentionné que le jury avait délibéré environ 45 minutes et il a dit que c'était très bref.

«En soi ce n'est pas une surprise puisqu'il n'a eu à se prononcer que sur une partie de la preuve. Si les analyses sanguines avaient été déposées en preuve, la décision du jury aurait été différente.»

Second motif

Il a expliqué comme second motif d'appel, l'interprétation que le juge du procès avait faite du secret professionnel, notamment quand un technicien-ambulancier a demandé à Steve Rousseau que l'on venait de sortir de la carrière inondée, s'il était gelé et que ce dernier aurait répondu «non, je suis réchauffé».

Me Proulx a souligné que ces points étaient importants. Rappelons que le procès s'est étalé sur trois semaines mais qu'il y a eu des jours de congé pour les jurés, car des membres de la Cour avaient des obligations urgentes ailleurs.

Quinze témoins au total auront été entendus dont trois une seconde fois. Cela a donné deux journées et demie d'audiences, la balance étant des points de droit débattus hors la présence du jury.

La journée d'hier permettra peut-être à la petite communauté touchée de près par ce drame à tourner définitivement la page. Mais, il ne faut pas l'oublier, il y a un vent d'appel qui vient de se lever.

On peut en savoir plus en consultant le dossier du procès de Steve Rousseau sur le site Internet de La Tribune (www.cyberpresse.ca/tribune).

Il peut reprendre le volant malgré une accusation de délit de fuite mortel

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

La Cour du Québec a accordé hier la requête que Luc Baril, par l'entremise de son avocat Jean-Marc Bernard, lui avait soumise pour reprendre de nouveau le volant.

Baril, âgé de 26 ans, est cet individu qui est accusé du délit de fuite mortel ayant causé la mort de Martine Gaudreau, le vendredi 8 mars, rues McManamy et Fairmount, dans le quartier Ouest de Sherbrooke.

Un mandat d'arrestation

Ce ne fut que le jeudi 28 mars que l'accusé avait comparu, s'étant terré les jours ayant suivi l'accident. Il avait fait l'objet d'un mandat d'arrestation de la part du Service de Police de Sherbrooke.

Le lendemain, il avait été remis en liberté moyennant une série de conditions strictes énumérées par le procureur André Campagna.

La question d'interdiction de conduire durant les procédures avait été soulevée lors de cette étape de remise en liberté mais avait, d'un commun accord, été laissée en suspens.

C'est hier finalement que la requête concernant la possibilité ou non pour l'accusé de reprendre le volant a été soumise à un juge du district judiciaire de Saint-François.

Pour appuyer sa requête, l'accusé a laissé savoir au juge Michel Côté que la compagnie pour laquelle il travaillait prenait de l'expansion et que pour la bonne marche des opérations, il lui faudrait pouvoir prendre le volant de 7 h à 22 h, du lundi au samedi.

Présumé innocent

La Couronne, représentée par Me André Campagna, s'est objectée en soulignant au tribunal que la sécurité des gens était plus importante que l'expansion d'une entreprise.

Le tribunal devait tout de même accorder la requête en notant, entre autres points, que l'interdiction de prendre le volant pourrait nuire à la présomption d'innocence dont devait bénéficier l'accusé.

L'eau est bonne...

SHERBROOKE

À la suite d'échantillons d'eau prélevés récemment par le ministère de l'Environnement du Québec, quatre plages de la région ont été classées comme excellentes pour la baignade.

Les plages du Domaine du lac Libby, à Saint-Étienne-de-Bolton, du Camp Anglofun, à Stukely-Sud, du Camp Parkside Ranch, à Orford, ainsi que la plage municipale de Deauville ont toutes reçu la plus haute note pour ce qui est de la qualité de leur eau.

Ces plages s'ajoutent à celles de la Pointe Merry Est et Ouest, du Camp Wilvaken, du Camp Cedar Lodge, des Cantons et du Camp scout du lac Lovering, toutes à Magog, ainsi qu'à celle du Camp Livingstone, à Stanstead, et qu'à la plage Québec Lodge, de Hatley. La semaine dernière, les eaux de ces plages avaient également toutes été cotées «bonnes» ou «excellentes», selon les évaluateurs du programme gouvernemental Environnement-Plage.

Ce programme a pour but d'informer la population de la qualité bactériologique des eaux de baignade des plages publiques jugées sécuritaires.

Le classement

Pour connaître le classement d'autres aires de baignade, les intéressés peuvent consulter le site Internet du MEQ à l'adresse <http://www.menv.gouv.qc.ca>, ou encore téléphoner au Centre d'information à 1-800-561-1616.



pour la famille
60 % de rabais

les bagages Travel Lite II et Continental II d'American Tourister : modèles sans suite

50 % de rabais
les bagages American Tourister, Samsonite, Air Canada et Atlantic

pour le foyer
50 % de rabais

les batteries de cuisine à plus de 300 \$ et articles suivis assortis

les ens. de vaisselle Royal Albert et Johnson Brothers

les duos-sommeil; plus un rabais additionnel de 100 \$ à l'achat d'un duo-sommeil Santorini de Simmons de n'importe quel format. Une place à très grand lit. Une place, seulement 599 \$; grand lit, seulement 799 \$

les hamacs ToGo™. Choix de 6 couleurs. Ord. 39,99 \$. Solde 19,99 \$

40 % de rabais
les couettes et les couvre-matelas

30 % de rabais
les draps et taies unis, les couvertures et la literie coordonnée, en sac et enfantine

visez ces autres aubaines sensass!
50 % de rabais

• choix de montres Anne Klein II
• choix de bijoux et boucles d'oreilles gemmés
• flâneurs Fairset™ de cuir, pour elle. Ord. 40 \$. Solde 19,99 \$

40 % de rabais
• chocolats Terry's. Ord. 4,99 \$. Solde 2,99 \$

220 \$ de rabais
• choix de batteries de cuisine en inox : ToGo™, 9 pièces. Ord. 400 \$. Solde 179,98 \$.
Professional de Le Cook's-Ware, 10 pièces. Ord. 399,98 \$. Solde 179,98 \$

J'aime, j'achète!
40 % de rabais
les montres Scandia

30 % de rabais
les vêtements ToGo™, Osh Kosh, Rerun, Adidas®, Point Zero et X-Games Pour bébé et enfant, tailles 2 à 16.

les montres Peony Ellis, Cardinal, Bulova, Geoffrey Beene, Hugo Max, Orléan, Sierra, Classics de Timex® et Classics de Casio

30 % de rabais
les accessoires déco. Guide de magasinage ci-dessous.

25 % de rabais
les meubles de séjour, de salle à manger et de chambre à coucher

15 % de rabais
les gros électros Beaumark®

les petits électros de cuisine et d'hygiène personnelle

10 % de rabais
les appareils audio Panasonic et JVC

les aspirateurs Hoover et Panasonic

50 \$ de rabais
• montre appareil photo Casio. Ord. 300 \$. Solde 249,99 \$

40 \$ de rabais
• chaussures de marche Rockport®, Clarks® et Ecco® pour lui. Ord. 150 \$ à 160 \$. Solde 109,99 \$ à 119,99 \$

9⁹⁹
• achat spécial! verres à vin Arcoroc. Jeu de 4.

3⁹⁹
• balles de golf Maxfli. Paquet de 3. Ord. 5,99 \$.

liquidation

40 % de rabais additionnel • à prix déjà réduit : accessoires, collants fins et sacs à main; chaussures pour toute la famille. Sur nos derniers prix étiquetés.	30 % de rabais additionnel • mode et lingerie à prix de liquidation pour elle. Sur nos derniers prix étiquetés.	25 % de rabais additionnel • bougies, cadres et accessoires déco à prix déjà réduit. Sur nos derniers prix étiquetés. Guide de magasinage ci-dessous.	50 % de rabais • le fabricant liquide! bijoux mode Monet et Jones. Prix très réduits.
--	--	--	--

Les accessoires déco ne sont pas offerts à la Baie : Galeries d'Anjou, Centre Boulevard, Carrefour Laval, Jardins Dorval, le Place Vertu, Place Versailles et Chicoutimi.

Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Découverte ou hbc.com. AMASSEZ RAPIDEMENT DES POINTS EN UTILISANT VOTRE CARTE HBC, LA BAIE OU ZELLERS. OBTENEZ 25 POINTS ADDITIONNELS POUR PRESQUE CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ.



PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Un vent de sagesse

Les chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Sherbrooke suspendent leur intention de déclencher une grève cet après-midi. Et s'ils le font, c'est qu'ils ont l'espoir que l'employeur reverra les offres actuellement sur la table.

Voilà une position syndicale qu'il faut applaudir. Parce que les chauffeurs d'autobus ont carrément exaspéré les usagers le 12 juin dernier en déclenchant une grève surprise, ils devaient ni plus ni moins s'amender auprès de la population. Ce qu'ils font aujourd'hui en offrant un service continu et professionnel.

Et ce n'est pas parce que les syndicats de la Société de transport de Sherbrooke sont maintenant portés par un vent de sagesse qu'ils doivent pour autant s'avouer vaincus devant l'employeur. Ce que les chauffeurs font, c'est accorder le bénéfice du doute aux représentants de la STS.

Or, s'il s'avère que les prochaines offres sont à mille lieux des demandes syndicales, alors les chauffeurs seront légitimés de montrer les dents.

S'il faut en croire le président de la Société de transport de Sherbrooke, le conseiller Jean-François Rouleau, une entente apparaît imminente entre les parties. C'est bien ce que tous les usagers sherbrookoïses et d'ailleurs souhaitent. La grosse période des vacances approche rapidement et le fait de compter sur un service de transport en commun est incontournable. Alors, les deux parties doivent mettre de l'eau dans leur vin.

Les chauffeurs ont été vivement vilipendés par la population lors de leur dernier débrayage de deux heures. Si d'aucuns conservent encore des rancœurs à leur endroit, il faut espérer que la majorité des usagers ont passé l'éponge. Ce qui est certain toutefois, c'est que toute la population sherbrookoïse souhaite un règle-



Michel MORIN

ment négocié de bonne foi de part et d'autre.

La Société de transport de Sherbrooke, comme tous les autres services municipaux du reste, est appelée à jouer un rôle majeur dans la mise en place de la nouvelle ville de Sherbrooke. Il n'est pas illusoire de penser que ses services prendront de

l'ampleur au cours des prochains mois, ne serait-ce que pour véhiculer davantage d'usagers qui sont citoyens d'une plus grande ville depuis le 1er janvier dernier. Cette réalité, les chauffeurs en sont pleinement conscients et ce n'est pas sans raison qu'ils revendiquent de meilleures conditions de travail. Le syndicat joue son jeu et, sur cette stricte base, on ne peut lui en tenir rigueur. Par contre, les chauffeurs ne doivent jamais perdre de vue qu'ils offrent un service essentiel. Et offrir un service essentiel commande un certain nombre de points à respecter.

En contrepartie, la Société de transport de Sherbrooke ne pourra pas éternellement rester sur ses positions et espérer que les chauffeurs, de guerre lasse, fléchiront. Après des années d'accalmie, le climat qui prévaut dans le monde du travail est en train de changer. Comme le reste de la société, le monde du travail est en constante mouvance et les quelques

conflits de travail qui perdurent actuellement en région et ailleurs au Québec montrent bien un durcissement de ton. Et comme dans n'importe quel conflit, tout n'est pas complètement noir et tout n'est pas complètement blanc. Ce qui revient à dire que n'importe quelle entreprise ou n'importe quelle corporation municipale ne peut espérer un nouveau contrat si les efforts ne sont consentis que par une seule et même partie.

L'idée n'est pas de savoir qui a tort ou raison dans cette partie de bras de fer. Ce qui importe vraiment, c'est que les deux parties fassent des efforts tangibles pour aplanir les différends. En suspendant provisoirement leur menace de grève, les chauffeurs font preuve de bonne volonté. Ce serait une belle opportunité perdue s'il fallait que la Société de transport de Sherbrooke et ses travailleurs syndiqués ne profitent pas de ce répit pour signer un nouveau contrat de travail.

Hommage

La lectrice à l'arc-en-ciel

Elle lisait *La Tribune* tous les jours d'un couvert à l'autre, sans en échapper une ligne, s'attardant ça et là à des paragraphes plus parlants à ses yeux. À chaque édition, elle recommençait son manège, s'intéressant de près à l'actualité estrienne, s'interrogeant au passage sur les grandes questions de l'heure ayant un effet sur le sort du monde, refusant de laisser la vieillesse gagner son esprit. À 91 ans, elle était jeune.

Jeune de coeur et jeune d'esprit.

Quittant la Mère Patrie il y a plus de 50 ans pour venir s'établir dans la région avec sa famille, elle a choisi de faire sa vie ici, en Estrie. Toute sa vie, elle n'a jamais eu assez de doigts pour compter tous ses amis. Pourquoi? Parce qu'elle faisait partie de ces gens qui posent un regard attentif sur les autres, qui s'intéressent de près à ce que chacun raconte, qui comprennent l'importance, le sens vital de la véritable communication.

Garder le contact, c'était son leitmotiv, sa raison d'être, sa vie. Des lettres, elle en a écrit des dizaines et des dizaines qu'elle a expédiées à travers le monde pour raconter sa vie et celles de ceux qu'elle chérissait par-dessous tout. Fière mère, grand-mère et arrière-grand-mère, elle s'est toujours imposée comme digne défenderesse du rêve des siens. Elle croyait que le simple fait de vouloir arriver quelque part contribuait grandement à y parvenir un jour ou l'autre. Il ne suffisait que d'entreprendre le voyage pour voir ce qu'il y avait de l'autre côté de l'arc-en-ciel...

Grâce à vous, chère amie si précieuse à mon coeur, j'ai un jour choisi et suivi mon arc-en-ciel. Il m'a fait découvrir des trésors inouïs que j'ai essayé de partager à ma façon avec les gens de l'Estrie. Derrière chaque mot que je rédigeais, je savais des yeux attentifs pour me lire. J'ai réalisé mon rêve. J'ai suivi mon arc-en-ciel.

Chère lectrice de *La Tribune*, venez d'entreprendre vous aussi un périple qui vous mènera de l'autre côté de votre arc-en-ciel. Souhaitons que vous n'y trouviez que bonheur à perte de vue en récompense de toute la joie que vous avez semée de par le monde au cours de votre vie. Ici bas, nous serons nombreux à chercher ces arcs de lumière afin d'avoir de vos nouvelles.

Merci d'avoir été ce que vous étiez et bon voyage! Sachez qu'à votre manière, vous avez marqué le monde!

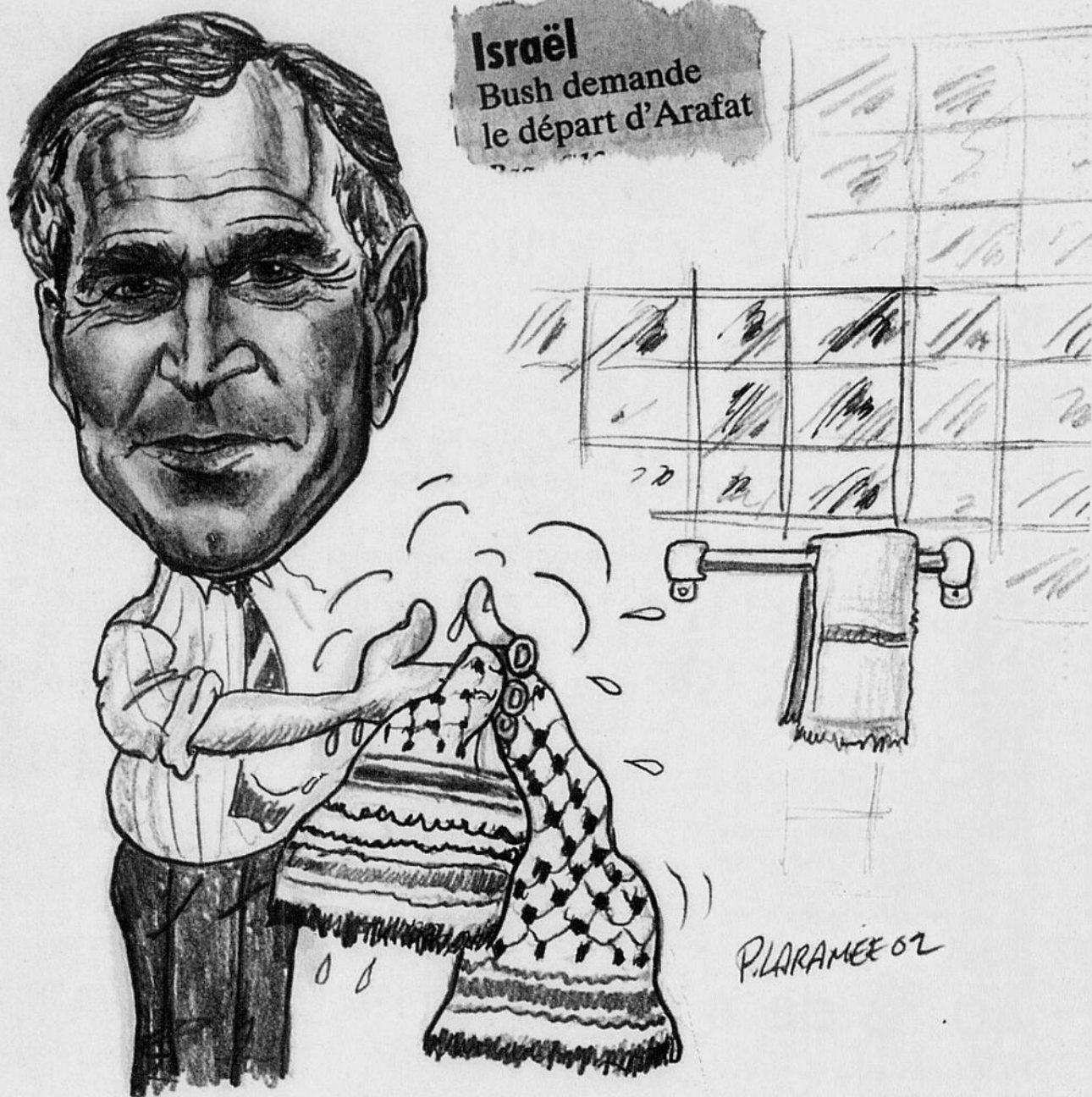
Une amie parmi tant d'autres...

Dany Grondin

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8
 Télécopieur 564-8098



patlaramée@sympatico.ca

Répliques

Oui à une corporation professionnelle des enseignants

Impossible de ne pas répondre aux dires du camarade Pinard (Marcel Pinard, publié le 13 juin) concernant la venue d'un ordre professionnel pour les enseignants. Allons-y en répliquant à certaines de ses affirmations.

Commençons par le ton. Négatif, répétitif, déjà vu, déjà entendu. (...) *La solidarité patronale s'exprime encore à l'unisson (...)* les parents, et ils ne s'en privent pas, peuvent souligner leur mécontentement (...) *Quand les éditorialistes (...)* s'appliquent à souligner les efforts [du personnel enseignant] plutôt que de chercher à l'abaisser et à le dénigrer continuellement.

On ne lit pas les mêmes journaux ou on ne travaille pas avec les mêmes parents. Bien oui, il y aura toujours des gens qui rouspètent ou qui contestent, mais le vécu quotidien va au delà de ça. Certains ne voient nos relations que sous la forme de confrontations employeurs vs employés, parents vs employés. C'est triste. Et moi, qui me parle qu'on me méprise, continuellement? Qui se sert de ce mot à toutes les sauces? Qui tente de me victimiser? La CSQ: une personne, selon eux, nous méprise quand elle n'est pas d'accord avec elle. Suis-je méprisante parce que je ne partage pas les vues de la CSQ? Un peu enfantin comme réflexe, un peu méprisante même.

Quels motifs peuvent inciter ces personnes à vouloir, à la place des ensei-

gnantes et des enseignants, la création d'un tel ordre?

Un, des enseignants font partie des demandeurs. Deux, la CSQ n'a jamais consulté tous les enseignants, préférant le faire dans des réunions générales où moins de 20% des membres sont présents. D'autres ont suggéré que les votes se prennent autrement qu'en réunion: internet s'y prête fort bien ou par des représentants se déplaçant d'une école à l'autre (comme pour le vote concernant la présidence du SEE). On répondit non.

J'aimerais que la CSQ s'applique avec la même fougue qu'elle déploie contre la création d'un ordre à réfléchir au manque permanent de représentativité du syndicat, et ce à travers la province. Le pourcentage de membres présents aux assemblées oscille entre 8% et 18%. Comment peut-elle revendiquer parler au nom des membres? Et s'il y a un peu de membres présents, c'est qu'il y a un énorme problème de démocratie syndicale que certains refusent d'admettre et d'attaquer de front.

Nous avions demandé, dans une lettre adressée à madame Johanne Fortier, du FSE, de faire des soirées d'informations sur l'ordre avec des représentants de tous les points de vue. Elle répondit non.

Certains pensent qu'un ordre amènerait une plus grande reconnaissance de la profession. Il s'agit là d'un mythe petit bourgeois très tenace.

Étrange, car depuis deux ans, la

CSQ boycotte des artistes, des musiciens, des comédiens pour arriver à leurs fins. Ne trouvait-on pas petit-bourgeois de la part de la CSQ d'enlever le gagne-pain essentiel de ces gens? Quand le petit bourgeois se défend lui-même, il devient prolétaire?

Cette obsession au sujet d'une corporation (...) ne servirait que des personnes en mal de pouvoir, en mal de reconnaissance d'un statut social basé sur un faux sentiment de supériorité.

En sommes, ceux et celles qui revendiquent un ordre ont tout simplement besoin d'une thérapie! Nous sommes de grands malades. Facile donc de régler un débat: les malades d'un bord, les sains de l'autre. Ce n'est pas aussi simple.

Et quant à l'argument du mal de pouvoir, qui est celle qui risque d'en perdre, advenant un tel ordre? La CSQ, celle qui depuis des années fait campagne contre un tel ordre, sans jamais avoir demandé l'avis de la totalité des enseignants. Jamais.

Qu'a-t-on besoin de plus?

Certains ne voient, dans l'ordre, qu'un élément de contrainte. Non, d'autres et moi voyons un élément qui définirait ce qu'est un professionnel de l'enseignement et ses obligations, élaborerait et ferait respecter un code d'éthique professionnelle et assurerait la compétence professionnelle. Ce n'est pas pour chercher les méchants et tanner les pauvres employés. Un exemple? L'obligation de se tenir à jour. Qui

fréquenterait des dentistes qui, depuis 20 ans, ne vont à aucun congrès, ne se tiennent pas au courant des recherches, ne font qu'attendre qu'on les oblige à s'informer? Personne, certainement. Un ordre assurerait que de telles aberrations n'existent pas.

Nous ne sommes jamais en exercice avec un seul élève.

Cet argument d'enseigner à un groupe plutôt qu'un élève de tient pas: j'ai au moins le choix du professionnel quand je suis seul avec lui. Personne ne peut vraiment choisir son école et son enseignant. Il faut donc dire à celles et ceux qui veulent s'épanouir dans l'enseignement que sa maîtrise est exigeante, que la réflexion est constante, et que des remises en question et des connaissances nouvelles doivent nous accompagner tout au long de la carrière.

Aucune profession n'est aussi encadrée, évaluée, critiquée que celles des enseignants et enseignantes.

Quoi dire? Il faut vraiment être centré sur soi pour ne pas voir les autres qui nous entourent. J'ai plein d'amis, dans d'autres professions et métiers, qui sont drôlement plus encadrés et évalués que moi. Il y a une vie à l'extérieur du syndicat...

Quand aux coûts d'un ordre, voici une solution préventive: que l'on prenne l'argent pour y adhérer directement dans mes cotisations syndicales. J'en paie suffisamment.

Yves Nadon
 Enseignant

Un Ordre pour les clients

M. Marcel Pinard,

J'e n'ai pu rester insensible à votre lettre adressée à M. Jean-Guy-Dubuc. Je suis pharmacienne, donc membre de l'Ordre des pharmaciens du Québec. Personnellement, je crois tellement en ce que peut faire un Ordre, dans son mandat pour la protection du public, que je suis devenue administratrice du Bureau de l'Ordre pour la région de l'Estrie.

Il est évident qu'un Ordre professionnel pour les enseignants n'aurait pas pour but de vous protéger vous, mais bien de protéger vos élèves. Ces mêmes élèves qui sont, et ce que vous le vouliez ou non, vos clients.

Je suis bien d'accord que vous êtes en exercice avec plus d'un élève à la fois. Mais les infirmiers, les pharmaciens pour ne nommer que ceux-là, ont eux aussi plus d'un patient à la fois. Et cela ne les empêche pas d'être membres d'un Ordre.

Vous avez un syndicat qui protège vos droits, vos conditions, vos intérêts. Permettez que vos élèves aient les mêmes opportunités. Et si dans l'exercice de votre profession, vous n'avez rien à vous reprocher, et bien l'Ordre non plus...

Nancy St-Pierre
 Pharmacienne

La Coalition talonnera Hydro-Québec

La société d'État confirme qu'elle s'apprête à relancer les travaux de la ligne Hertel-Des Cantons

Denis Dufresne
SHERBROOKE

L'annonce par Hydro-Québec de la reprise des travaux de construction de la ligne à 735 kilovolts Des Cantons/Hertel, à la suite de l'obtention du feu vert du gouvernement du Québec, ne décourage nullement la Coalition des citoyennes et citoyens du Val Saint-François, qui entend suivre de près la société d'État.

«Selon nous, la décision était prise d'avance. Ce qu'on va faire? On va continuer d'appuyer Robert Perras dans ses démarches (légal) contre le projet, on va surveiller la question de l'exportation d'électricité et celle des effets des champs électro-magnétiques sur la santé», indique Jean-Louis Gendron, membre de la Coalition et résident du canton de Melbourne.

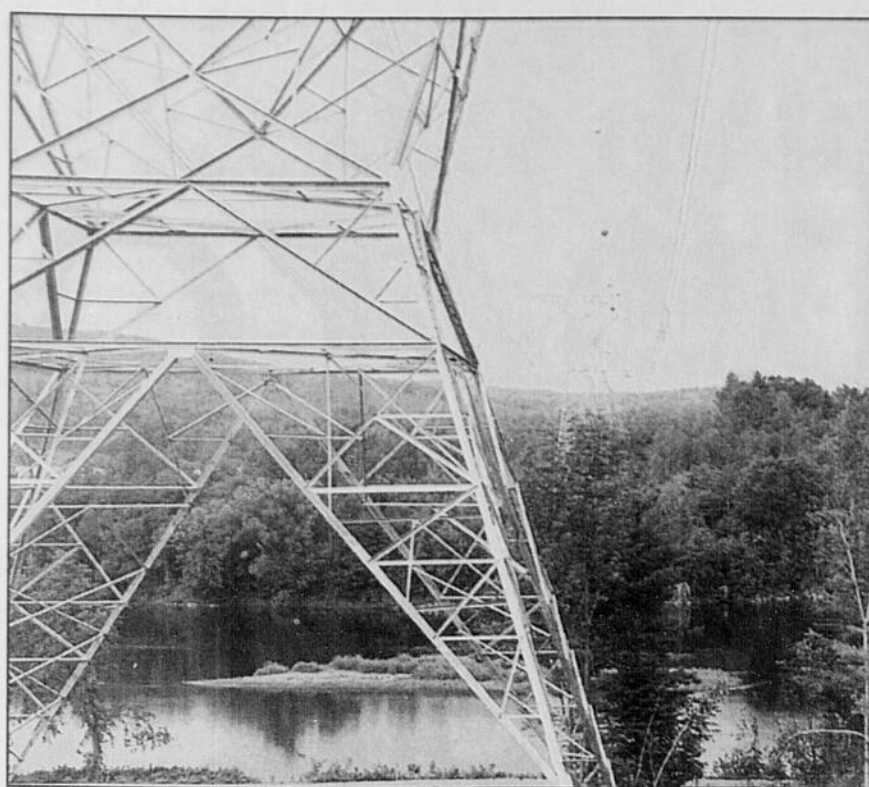
«C'est scandaleux et jamais on n'a prouvé le bien-fondé de ce projet-là», ajoute-t-il, au sujet de cette ligne dont le premier tronçon de 100 kilomètres (Des Cantons/Saint-Césaire) a été érigé au coût de 115 millions \$, sans audiences publiques, ni évaluation environnementale, en vertu d'un décret gouvernemental après le verglas de janvier 1998.

Les travaux avaient été stoppés, en mars 1999, par la Cour d'appel qui avait jugé ces décrets illégaux.

45 kilomètres à ajouter

Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, André Boisclair, a confirmé hier l'adoption d'un décret gouvernemental autorisant la construction du deuxième tronçon de 45 kilomètres, entre le poste Saint-Césaire et Hertel, près de Montréal, de même que du poste Montérégie, à Sainte-Cécile-de-Milton, près de Granby.

Le feu vert du gouvernement sur-



La Tribune, archives

Le gouvernement du Québec a confirmé hier l'adoption d'un décret autorisant la construction du deuxième tronçon de 45 kilomètres, entre le poste Saint-Césaire et Hertel, près de Montréal, de même que du poste Montérégie, à Sainte-Cécile-de-Milton, près de Granby. Les 100 premiers kilomètres de la ligne avaient été réalisés en 1998 et au début de 1999, à la suite de la panne de courant prolongée provoquée par le verglas en janvier 1998.

vient à la suite d'audiences publiques tenues il y a près de deux ans.

Fait à signaler, ce deuxième tronçon sera constitué de pylônes de type «portiques à treillis», plutôt que de pylônes conventionnels comme c'est le cas pour la portion Des Cantons/Saint-Césaire, «afin d'améliorer l'intégration visuelle des équipements», indique le cabinet du ministre Boisclair.

Daniel Vaillant, directeur de la Planification des actifs et des Affaires réglementaires chez Trans-Énergie, souligne que les travaux débiteront en

juillet en vue d'une mise en exploitation de la ligne à compter du premier trimestre de 2004.

M. Vaillant précise que ce projet de

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

31 Jours de Chance

Numéro complet 100 000 \$ 4 derniers chiffres 100 \$
5 derniers chiffres 1 000 \$ 3 derniers chiffres 30 \$
2 derniers chiffres 20 \$

Numéro du 28 juin: **165468**

2002-06-01	395843	2002-06-15	002416
2002-06-02	170244	2002-06-16	130103
2002-06-03	169095	2002-06-17	616093
2002-06-04	182662	2002-06-18	584636
2002-06-05	213683	2002-06-19	177289
2002-06-06	959450	2002-06-20	281414
2002-06-07	311138	2002-06-21	577109
2002-06-08	450997	2002-06-22	947792
2002-06-09	507205	2002-06-23	451910
2002-06-10	266819	2002-06-24	469584
2002-06-11	686002	2002-06-25	686736
2002-06-12	524942	2002-06-26	182025
2002-06-13	887511	2002-06-27	956411
2002-06-14	126280		

(numéros décomposables)

100 000 \$ chaque jour du 1^{er} au 30 juin 2002

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI** 1 866 505-JEUX

CHARMES lance une école de pêche

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Une autre activité est proposée aux jeunes pour meubler leurs vacances d'été. La corporation CHARMES lance une école de pêche à l'intention des jeunes âgés entre 8 et 14 ans.

Durant cinq demi-journées consécutives, les participants s'initieront aux différentes techniques de pêche ainsi qu'aux règles à respecter pour la sécurité nautique. L'apprentissage se fera en groupe restreint, d'un maximum de 12 jeunes.

«C'est la concrétisation d'un projet, d'une étape que nous voulions franchir depuis deux ans. Cette école de pêche sera un complément aux activités d'initiation proposées dans le cadre d'événements spéciaux, comme la Fête de la pêche. Comme il y a un grand nombre de participants lors de ces journées, les moniteurs doivent s'en tenir à un enseignement superficiel. Ce ne sera pas le cas avec ce programme dont je suis très fier», jubile le directeur général de CHARMES, Paul Beaudoin.

Le coût d'inscription est fixé à 50\$. Les jeunes recevront une canne et un coffre à pêche ainsi qu'un certificat Pêche en herbe tenant lieu de permis de pêche à ses détenteurs jusqu'à l'âge de 18 ans.

Les parents auront le choix de qua-

tre périodes pour envoyer leur enfant à cette école de pêche: du 1er au 5 juillet, du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet ainsi que du 22 au 26 juillet. CHARMES accueillera un groupe en avant-midi et un autre en après-midi.

M. Beaudoin assure qu'un cadre sécuritaire sera offert aux jeunes.

«D'abord, parce que nous travaillerons en groupe restreint. Deuxièmement, les participants auront vu toutes les notions théoriques avant de monter à bord des embarcations», dit-il.

Pour le lancement de cette école de pêche, CHARMES reçoit le support d'un partenaire privé, Robert Dupras, courtier au sein du groupe GBM Inc.

Le nombre de participants est limité à 100. Les inscriptions sont possibles en communiquant avec CHARMES, au 821-5893.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

6/6 Tirage du 2002-06-26

6/6	1	2 000 000,00 \$
5/6+	6	84 438,80 \$
5/6	197	2 057,40 \$
4/6	11 103	69,90 \$
3/6	204 289	10,00 \$

Complémentaire: (27) Ventes totales: 12 045 427 \$
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

4/9 Tirage du 2002-06-26

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	10	500,00 \$
4/6	718	50,00 \$
3/6	13 905	5,00 \$

Complémentaire: (08) Ventes totales: 511 731,50 \$

PANCO Tirage du 2002-06-27

08	05	08	18	21	24	29	31	35	42
53	54	56	57	59	61	64	66	69	70

Extra Tirage du 2002-06-27

NUMÉRO: 557111

Extra Tirage du 2002-06-26

NUMÉRO: 846043

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI** 1 866 505-JEUX

250 millions \$ permettra d'ajouter une source d'alimentation pour Montréal et la Montérégie. De plus, le projet permettra le bouclage du réseau à 120 kilovolts de la Montérégie, où on retrouve les postes de Granby, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe et Drummondville.

En outre, souligne-t-il, «le poste Des Cantons est alimenté principalement par une ligne 735 qui vient de Québec. S'il y avait à nouveau une tempête de verglas, on pourrait réalimenter l'Estrie par Montréal».

Ce dernier maintient d'autre part que la future ligne n'est pas destinée à l'exportation d'énergie vers les États-Unis, comme le soutient depuis le dé-

but la Coalition du Val Saint-François.

Soulagement

Pour sa part, l'Association de l'industrie électrique du Québec se réjouit de la décision du gouvernement de compléter les travaux, près de cinq ans après le verglas de janvier 1998.

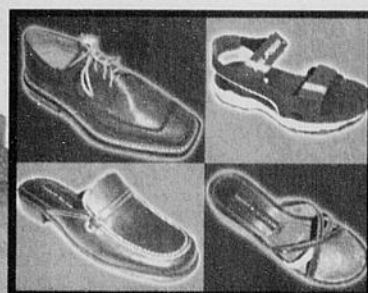
«Il est vraiment temps que ça se fasse. Pour beaucoup de citoyens de Montréal, de la Montérégie et d'une partie de l'Estrie cela devrait être un soulagement», dit son président, Jacques Marquis, rappelant que près d'un million de personnes avaient été privées d'électricité lors de la fameuse tempête de verglas.

VENTE FIN DE SAISON

réduction jusqu'à

50%

sur les chaussures pour hommes & femmes de saison



CARON

CHAUSSURES

819 346 6565

2265, rue King-Ouest Promenade King, Sherbrooke

PAINTBALL SURVIVAL

Journée entière remplie d'ACTION, d'ÉMOTION et de RIRE!

Du 1er juillet au 15 août

20\$

par personne

Taxes incluses
Prix cour. 35 \$

LE TARIF D'UNE JOURNÉE INCLUT :

- 8 à 12 joutes
- Le dîner
- L'ensemble de camouflage et masque protecteur
- Un guide pour la journée
- Un pistolet marqueur semi-automatique

*Tous les joueurs d'un même groupe jouent avec le même modèle de pistolet. 7^e la balle supplémentaire

RÉSERVATION

TERRAVENTURE DES CANTONS-DE-L'EST INC.

MANSONVILLE

1 800 463-7558
(450) 292-5609

www.pleinair-quebec.com/terraventure.html



Ville de Sherbrooke

Aux citoyens et citoyennes de Sherbrooke
Renseignez-vous dans votre bureau d'arrondissements :



Bac roulant noir pour vos déchets 360 litres

Prix : 100 \$ taxes comprises et livré à domicile
Le bac demeure la propriété de la ville

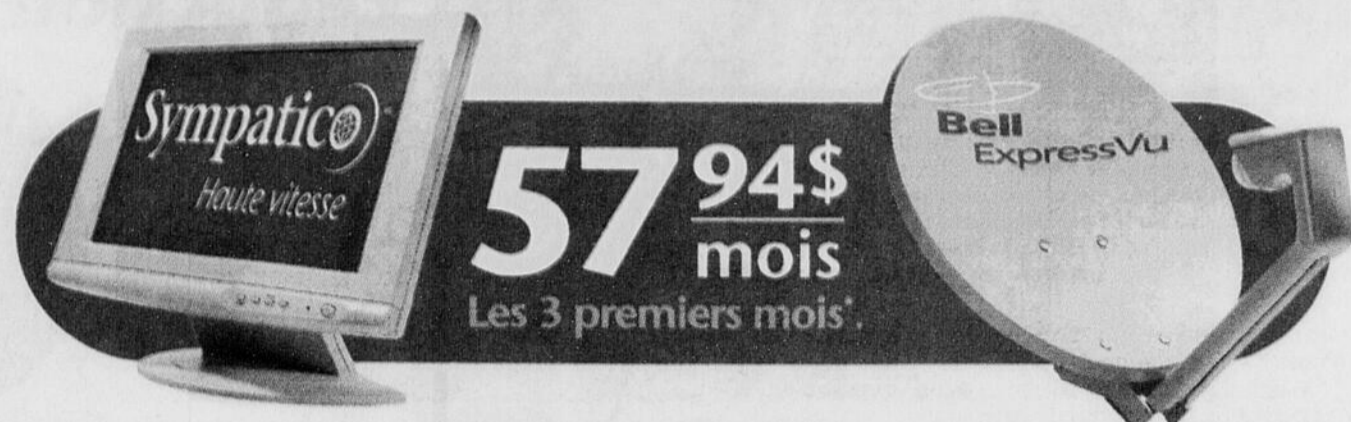


Bureaux d'arrondissements :

- Arrondissement de Brompton : 846-2757
- Arrondissement de Lennoxville : 569-9388
- Arrondissement n° 2 : 565-9954
- Arrondissement n° 4 : 563-3993
- Arrondissement n° 5 : 564-7444
- Arrondissement n° 6 : 822-6060

«Gâte-toi.»

— Disco Dan



Suivez les conseils d'un expert en divertissement et amusez-vous en grand dans le confort de votre foyer avec Sympatico^{MC} Haute vitesse de Bell et Bell^{MC} ExpressVu^{MC}.

Sympatico Haute vitesse

24,95 \$ pour les 3 premiers mois*

- Téléchargez plus d'images en mouvement et plus de sons¹;
- parlez et surfez simultanément sur la même ligne;
- assistance technique 24 h/24, 7 jours sur 7;
- trousse d'auto-installation gratuite²;
- courez la chance de gagner la décapotable de vos rêves³ en vous abonnant avant le 31 juillet 2002⁴.

Bell ExpressVu

32,99 \$ pour les 5 premiers mois**

- Accédez à plus de 275 canaux vidéo;
- plus de 300 films par mois (y compris SUPER ÉCRAN) et plus de 100 autres chaînes de qualité numérique;
- images de qualité DVD et son Dolby numérique;
- service à la clientèle bilingue accessible 24 h/24, 7 jours sur 7.

Rabais de 50 \$ sur l'installation de votre service Bell ExpressVu par un pro⁵.

Pour profiter des deux services, composez le 1 866 610-VITE avant le 31 juillet 2002 ou rendez-vous dans un magasin Espace Bell.

allez-y



* Le tarif de 57,94 \$ par mois comprend le service Internet Sympatico Haute vitesse à 24,95 \$ par mois et le forfait Ultra 7 de Bell ExpressVu à 32,99 \$ par mois, sous réserve des conditions du fournisseur de services. Le service Internet Sympatico Haute vitesse (aussi appelé service Internet Sympatico Édition haute vitesse de Bell) est fourni et facturé par Bell Canada. Le service Bell ExpressVu est fourni et facturé par Bell ExpressVu. ** Offre disponible jusqu'au 31 juillet 2002 et limitée à ceux qui s'abonnent pour la première fois au service Sympatico Haute vitesse de Bell et à Bell ExpressVu. Pour avoir droit au rabais d'installation de 50 \$ de Bell ExpressVu, le client doit être un abonné actif de chaque service. Visitez le site www.expressvuisympatico.ca d'ici le 14 août 2002 pour profiter de votre rabais de 50 \$. Le rabais sera appliqué à votre compte Bell ExpressVu dans un délai de 4 à 6 semaines. Le service Internet Sympatico Haute vitesse est offert seulement aux abonnés résidentiels, là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent. Les frais uniques d'activation de 29,95 \$ sont présentement annulés. Le tarif mensuel courant s'appliquera à partir du quatrième mois (actuellement 44,95 \$ par mois pour les nouveaux abonnés). Le tarif mensuel comprend l'accès et la location du modem et, à compter du 12 juin, 5 Go de données transmises en sens descendant et 5 Go en sens montant. À compter du 12 juin 2002, la transmission de données supplémentaires sera facturée par tranches de 1 Mo à raison de 7,25 \$ par Go. Cette offre ne peut être jumelée avec aucune autre offre Sympatico^{MC} Bell. Les vitesses de téléchargement en ligne peuvent varier en fonction du trafic internet, du serveur ou d'autres facteurs. L'installation ne comprend pas le coût de correction de la configuration de câble à la résidence du client. L'installation par un technicien est offerte à 99 \$ plus taxes applicables. Jusqu'à concurrence de 50 000 \$, taxes incluses. Pour être admissible, l'activation doit être effectuée avant le 19 août 2002. Limite d'une inscription par abonnement. Chaque nouvel abonné obtiendra une participation par jour à compter de la date d'abonnement, et ce, jusqu'au 31 juillet 2002. Le concours s'adresse aux particuliers résidents au Québec. Aucun achat requis. Règlement disponible à www.hautevitesse.ca. Le prix courant du forfait Ultra 7 est de 47,99 \$. Le prix indiqué est calculé après application du crédit de programmation de 15 \$. Le crédit de programmation mensuel de 15 \$ sera appliqué pendant les cinq premiers mois de l'abonnement, pour un total de 75 \$ si le client maintient son abonnement à l'un des forfaits de programmation Ultra, Ultimate ou Super 7 Dragon. Le crédit de programmation est appliqué après les taxes applicables. À l'exclusion de la programmation Vu. Des frais de désactivation et d'autres conditions peuvent s'appliquer. Les prix, les forfaits et la programmation peuvent changer sans préavis. Voir les détails complets en magasin ou sur le site Web. Toutes les offres annoncées ici peuvent être annulées ou modifiées sans préavis. Tous les prix peuvent changer sans préavis et n'incluent pas les taxes applicables. Bell et Sympatico sont des marques de commerce de Bell Canada; Vu et ExpressVu sont des marques de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.